

CURSUS DE FORMATION INITIALE DU RESERVISTE

Le 16 novembre 2016 le président de la république déclarait qu'il souhaitait que l'on tire mieux parti des possibilités des réserves de la défense dans notre pays. Les réservistes constituent les éléments qui peuvent demain former une garde nationale encadrée et disponible.

Le 13 octobre 2016 la garde nationale est officiellement créée.

La garde nationale est intégrée aux forces existantes, elle rassemble tous les réservistes ayant vocation à porter une arme soit tous les volontaires ayant signé un contrat d'engagement à servir.

La réserve opérationnelle de premier niveau des armées (armée de terre, armée de l'air, marine nationale, service de santé des armées, service du commissariat des armées, service des essences des armées, direction générale de l'armement, cyberdéfense) est composée de citoyens Français issus de la société civile avec ou sans expérience militaire et d'anciens militaires d'active qui signent un engagement à servir dans la réserve (ESR), contrat rémunéré d'une durée de 1 à 5 ans renouvelable. Ces hommes et ces femmes reçoivent une formation et un entraînement spécifiques afin d'apporter un renfort temporaire de quelques dizaines de jours par an aux armées et formations rattachées.

Concernant les citoyens français **âgés de 16 à 30 ans** issues de la société civile sans expérience militaire et qui souhaitent rejoindre **la réserve opérationnelle** le processus (2 périodes) proposé par la Base Aérienne de Tours est le suivant :

1^{ère} période :

Préparation Militaire d'Initiation (PMI) constituée d'une phase de 7 jours en régime d'internat :
Pour l'année 2025 cette phase se déroulera du 07 au 13 avril 2025.

Cette préparation permet au candidat :

D'être sensibilisé à la citoyenneté ainsi qu'aux enjeux et missions de la défense

D'acquérir les aptitudes militaires de base des militaires du rang de l'Armée de l'Air.

2^{ème} période :

A l'issue de la 1^{ère} période et après commission les candidats retenus effectuent une Formation Militaire Initiale du Réserviste (FMIR) de **2 phases de 12 jours** chacune sous contrat d'engagement à servir dans la réserve (ESR) d'une année,

Pour 2025 cette formation se déroulera début juillet 2025 sur la Base Aérienne de Tours.

De nouvelles directives interarmées ont augmenté la limite d'âge pour intégrer la réserve opérationnelle. **Le recrutement passe de 30 à 40 ans.** Cependant, l'âge limite pour suivre une PMIP-DN est de 30 ans (Arrêté de la DRH-MD du 21 avril 2008 relatif aux PMIP-DN). Il a été décidé que les candidats recrutés entre 31 et 40 ans suivent une préparation militaire air (**PM air**) en lieu et place de la PMIP-DN. **Le programme et date de cette PM air sont identiques à ceux des PMIP-DN.**

Un dispositif de FMIR Haut Niveau a été créé afin de capter les compétences rares et à plus haute plus-value. Destiné à un jeune public présentant un fort potentiel d'évolution (cadres dirigeants, experts, chef d'entreprise) possédant des diplômes niveau 7 minimum (Bac +5). La base aérienne de Tours ne propose pas ce genre de formation mais collationne les candidatures éventuelles.

Le portail de la garde nationale permet au postulant de déposer sa candidature. Une fois celle-ci déposée et la visite médicale effectué celui-ci est contacté par le service en charge des candidatures PMI.

Pour plus de renseignements :

Mail : ba705-brh-se-recrutement.contact.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone (mardi et mercredi seulement) : 0245343542

Pour candidater :

Utiliser le lien suivant :

<https://www.reservistes.defense.gouv.fr/>

Devenir réserviste / Dans Armée direction et service sélectionner Armée de l'air et de l'Espace/ Dans département sélectionner 37/ Sélectionner préparation Militaire d'Initiation et de perfectionnement à la défense nationale (PMI / consulter /devenir réserviste/ Si vous n'avez jamais été militaire...je poursuis